



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 8 juillet 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis  
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette  
Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2024-07-262 / ACHAT DE PONCEAUX R-320**

Sur la proposition du conseiller Jacques Pépin et appuyé par la conseillère | Joséane Turgeon et résolu :

- **DE PROCÉDER** au paiement des factures # FCD0171343 et SOU0100814 respectivement 4040.09\$ et 2227.95 \$ pour l'achat de 3 ponceaux R 320 devant permettre le remplacement de ceux du rang 10 et 161 désuets;
- **D'IMPUTER** le cout d'acquisition au poste budgétaire prévu à cette fin soit 02-320-00-521;

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **11 juillet 2024**.

Karl Peguy-Saint-Fort  
Directeur général et greffier-trésorier